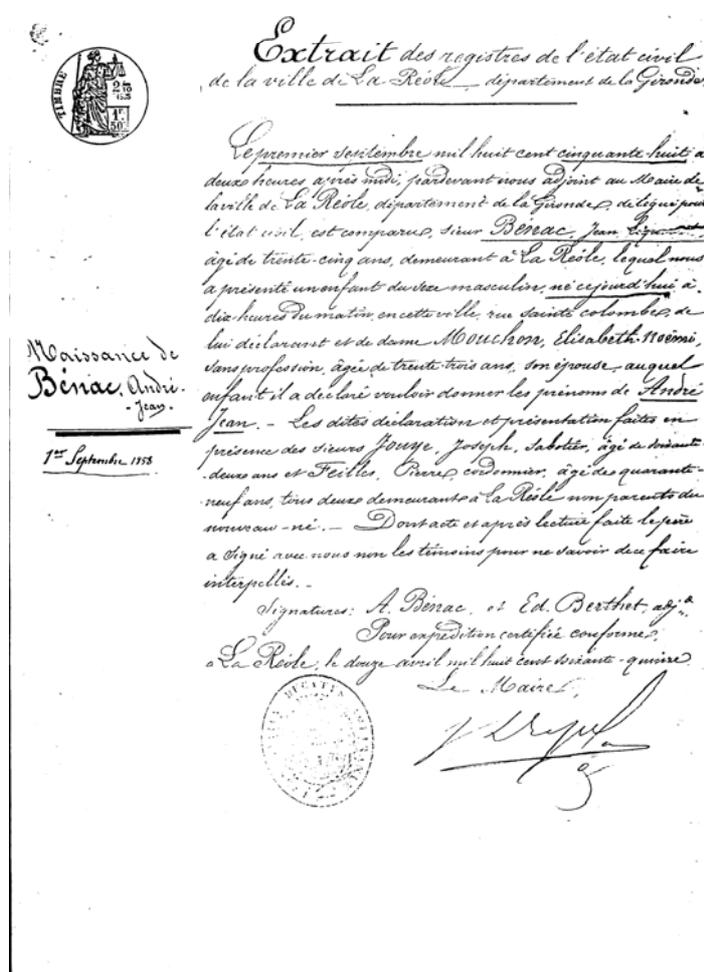


ANDRE BENAC

Un acteur des 19^{ème} et 20^{ème} siècles à Fouesnant



André Bénac est né le 1^{er} septembre 1858 à la Réole, rue Sainte Colombe en Gironde, au bord de la Garonne entre Marmande et Langon. Son père Jean Bénac avait 35 ans et sa mère Elisabeth Mouchon, 33 ans. Lui ancien ouvrier est décédé rapidement et a peu connu son fils André. Elle, de petite bourgeoisie terrienne, sans profession, mais femme de tête.

Il fréquente l'école communale et ensuite le collège municipal. Opiniâtre, travailleur, droit et honnête tel est son tempérament. A sa sortie du collège il fut accueilli par un notaire de La Réole, auquel il devait « son savoir ». Ensuite il entre à la faculté de droit de Bordeaux. A 22 ans il sort premier de sa promotion et entre au Conseil d'état.

SON ITINERAIRE, SES RESPONSABILITES NATIONALES ET INTERNATIONALES :

Remarqué par Raynal, ministre des travaux publics dans le grand ministère du républicain Gambetta, il devient son chef de cabinet et collabore avec lui durant 23 ans, jusqu'à sa mort en 1903. Celui-ci l'honorera de son amitié et sollicitera ses conseils.

Avec Raynal il étudie les conventions régissant les rapports de l'état et des compagnies de chemin de fer, notamment l'organisation des services ferroviaires en temps de guerre, qui seront adoptés en 1883 et resteront en vigueur jusqu'en 1921. Elles facilitèrent sans doute la victoire de la France à la guerre 14/18. Mais elles furent contestées à leurs parutions et un procès fut intenté au ministre. André Bénac prit la défense de Raynal et ce fut un triomphe pour le ministre qui eut gain de cause à l'issue de ce procès en 1885.

Une autre levée de bouclier eut lieu peu après, une enquête fut ordonnée. C'est André Bénac qui assura la défense face à une assemblée hostile ; sa déposition dura 3 heures, et lui permit de retourner l'opinion et d'obtenir le plus beau succès de sa carrière.

Ce fut sur le principe de ces conventions que certains services publics (conventions avec les grands réseaux) furent régis. Elles servirent aussi à l'organisation administrative dans les pays africains tels le Maroc, l'A.O.F. et l'A.E.F.

Il fut un partisan de Dreyfus.

Il devient auditeur, puis maître de requêtes au conseil d'état.

Depuis 1886 et durant 10 ans il est le secrétaire général du réseau des chemins de fer de l'Etat. Il deviendra Vice-Président de la compagnie de chemin de fer P.O. MIDI

En 1901 il atteint les plus hautes fonctions administratives: Directeur du mouvement des fonds au Ministère des finances (aujourd'hui Ministère du Budget). Avec les Ministres Caillaux et Rouvier, il assume la gérance de la fortune de la France. C'est sous sa direction que sont réalisés un emprunt de 250 millions de francs de l'époque et une conversion massive réussie pour un total de plusieurs milliards de francs. De hautes négociations politiques et financières lui firent faire le tour de l'Europe. Mais le surcroît de travail l'oblige à quitter ses fonctions, sur avis médical, et il pense prendre sa retraite en Bretagne.

Vers 1904, après une interruption de ses responsabilités nationales, il ne peut s'empêcher, suite à de nombreuses sollicitations, de reprendre une activité mais cette fois, économique et sociale.

Il devient Président de la C.P.D.E. (Compagnie Parisienne de distribution d'électricité),.

Administrateur de la banque de PARIS et des PAYS-BAS,

Président des mines de houille de MARLES LES MINES dans le Pas de Calais,



*André Bénac avec
ses directeurs à la
mine de Marles-
les mines en 1936*

Administrateur de la banque OTTOMAN, de la SOCIETE GENERALE, la compagnie SOLWAY, et de nombreux autres conseils d'administration, compagnies d'assurances, de charbonnage, de tabac et cigarettes (à son décès il était encore membre de 46 conseils d'administration).

A la C.P.D.E., les vendredis étaient consacrés à une réunion avec ses différents directeurs et les représentants des services d'assistance sociale, rue de Vienne dans le 8^{ème} à Paris. C'est au cours de ces réunions que les décisions administratives, commerciales ou sociales étaient prises. C'est aussi lors de ces réunions que lui étaient discrètement soumis les cas sociaux douloureux, desquels il s'occupait personnellement et dans la plus grande discrétion, de peur d'éveiller des réactions négatives ou contraires à son tempérament humaniste.

Il fit organiser des cours d'application technique et des cycles de conférences.

A Marles, septuagénaire, il descendait encore dans les fosses de mines.

Plusieurs fois l'an, il venait à l'aérium d'Arès, dans la Gironde.

Administrateur de l'assistance publique, chaque semaine il visitait les établissements parisiens de l'assistance publique

A Beg-Meil il paraissait plusieurs fois par mois, veillant au sort de ses fermiers et de ses ouvriers.



Dans le domaine social il fit

*La ferme de
Kérangrimmen à
Beg Meil*

15

avec

me,

destinée à pres de 600 ouvriers ou agents, afin que ceux-ci deviennent propriétaires de leur maison et jardin.

Il fit développer trois grands

services sociaux: dispensaire et hygiène, aide sociale et colonie infantine de vacances.

Il est à l'origine de la création du sanatorium de Briançon, qui fut l'un des plus moderne d'Europe, destiné aux ouvriers du secteur électrique, mais aussi des réseaux de chemin de fer. Il visitait régulièrement l'établissement, s'enquérissait de l'état de santé des malades et prodiguait même des conseils.

Il oeuvra également dans d'autres domaines :

La mise en place d'une association artistique et sportive à la CP.D.E.

La mise à disposition du personnel des entreprises dont il avait la charge, d'un domaine pour les loisirs du samedi, dans la banlieue parisienne.

La création de deux mutuelles

Une société horticole pour les conseils concernant l'habitation.

Il est administrateur de l'œuvre Grancher pour la lutte contre la tuberculose, depuis sa création.

ANDRE BENAC ET FOUESNANT:

La découverte de la Bretagne, il la fit grâce à sa femme, peu de temps après son mariage, en 1886. Il se marie avec Edmée Champion fille du philosophe-historien renommé de cette période, et petite fille de l'humaniste, connu sous le nom de « *l'homme au petit manteau bleu* ». Les vacances se passaient en Normandie, mais au décès de leur première fille, Madame Bénac ne voulut plus y retourner. Leur premier séjour en Bretagne, ce fut à Douarnenez, avant de venir à Beg-Meil. Des amis d'enfance, des artistes parisiens, qui séjournaient en Bretagne, Théophile Deyrolles, la famille Proust, entre autres, les firent venir à Beg-Meil.

En 1887 ils achètent la ferme de Kérangrimen à la famille Caradec. Ce fut le début de la saga « Bénac » à Fouesnant. Le pays leur plaisait et ils firent d'autres acquisitions à Beg-Meil et Moustierlin. Dans le chemin creux ils font construire Keraël où ils résident dès 1892 pendant la période estivale, puis la villa Ker ar Menech qu'ils achètent en 1935 à M. Dilhingham sur des terrains achetés à la famille Buzaré.



La famille Caradec de Kérangrimen à l'époque de l'achat de la ferme par André Bénac

C'est lui qui fit venir Marcel Proust à Beg-Meil, en septembre, octobre 1895 à l'hôtel Fermont. La famille Bénac, était de très anciens amis avec les parents de Marcel Proust, et l'incitèrent à y séjourner. Il logea aussi à l'hôtel Rousseau et à la villa Kéraël chez Bénac, avec son ami Rénaldo Hann.

Son action pour le développement de Fouesnant, se fait au travers des chemins de fer d'Orléans, par une politique de réduction tarifaire (40% en 1^{ère} classe, 35% en 2^{ème} classe et 30% en 3^{ème} classe, du 1^{er} mai au 31 octobre, pour des billets aller-retour, valable 33 jours à destination des stations balnéaires de l'océan, entre autres, Concarneau, Fouesnant, Beg-Meil, avec des possibilités de prorogation avec majoration.

Le 14 décembre 1914 il perdit son fils Jean, avocat au barreau de Paris, tué à Thann (Haut-Rhin), il avait 23 ans. Il y avait été envoyé à l'issue d'une campagne d'été active et glorieuse. Ce fut le grand drame de la famille.

L'été André Bénac aimait se retrouver en famille dans sa propriété de Beg-Meil.

Son décès survient à Paris le 20 octobre 1937, suite à une chute malencontreuse à Menton, une embolie eut raison de cet homme énergique et encore en pleine activité. Ses obsèques seront célébrées à Beg-Meil le samedi suivant dans sa propriété de Kerangrimen, en présence de la famille, de quelques amis et des employés de la propriété. Ce sont les employés qui portèrent le corps dans le caveau funéraire. Le Chanoine De Boissieux célébra les obsèques.



*La chapelle de kerangrimen
où est enterré André Bénac*

SES ACTIVITES POLITIQUES A FOUESNANT et au CONSEIL GENERAL :

André Bénac a beaucoup œuvré pour Fouesnant :

Il est élu conseiller municipal à Fouesnant aux élections du 7 décembre 1919 réélu en 1925, 1929 et 1935.

Toujours en 1919 il est élu conseiller général du canton de Fouesnant, aux élections du 14 décembre, ceci au 1^{er} tour. A la session extraordinaire de janvier 1920 il est nommé membre de la commission des finances. Réélu en 1922 et 1928. Il fut Vice-Président du Conseil Général en 1923, poste qu'il occupa jusqu'en 1934.



L'inauguration du monument aux morts de Pont-L'Abbé par André Bénac en 1931

Avec son ami Bouilloux-Laffont de Bénodet, il est un des principaux mécènes du journal Républicain « *Le Finistère* »

A la session d'août 1920 du conseil général, il lui est demandé d'intervenir auprès de la compagnie d'Orléans, où il est administrateur, afin d'obtenir la prolongation en voie normale de la ligne de chemin de fer vers Concarneau.

En 1920 il propose la construction d'une école à Moustierlin, que le conseil municipal votera en 1922. Pour faciliter la réalisation de celle-ci, il fait un don de 25000fr, à la commune. Il en sera remercié publiquement lors du conseil municipal du 25 mai 1924. Cette école sera ouverte en 1929. Lors de ce même conseil de mai 1924, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'autorisation du Maire à M. Bénac d'établir une sépulture de famille (la chapelle) dans sa propriété de Kerangrimen à Beg-Meil.

En 1921 au Conseil Général, il fait l'éloge de Louis Hémon, ancien député du Finistère représentant notre canton, décédé récemment, frère de la femme d'Arthur Buzaré, propriétaire des terres de Bréhoulou. Ces terres sont ensuite léguées au département par son frère Alfred, qui en était l'héritier, pour créer l'école d'agriculture.

Le 5 mai 1921, lors de la session du conseil Général il est nommé à la commission spéciale pour la création de l'école de Bréhoulou.

A la session d'août 1922 au Conseil Général il est à l'origine d'une motion adressée à Raymond Poincaré, Président du Conseil, dont voici la teneur : « *Le Conseil Général le félicite et l'assure de son soutien pour avoir imposé à l'Allemagne, l'engagement qu'ils ont souscrit et accepté, pour faire respecter les droits imprescriptibles de la France...Dans une France résolument pacifiste* »

Lors de la même session il est favorable au gel du projet de chemin de fer du 3^{ème} réseau concernant la ligne Quimper-Concarneau par Fouesnant, dans l'attente de l'amélioration de la situation économique.

A la séance du conseil municipal de Fouesnant du 20 mai 1923 il propose de céder son circuit d'abonnement à la poste afin d'établir un circuit téléphonique, une cabine téléphonique publique et d'un réseau au sémaphore de Beg Meil, à la demande du Directeur Départemental des postes et Télégraphe de Quimper. Cette réalisation sera faite en 1924.

En 1923, il souscrit pour un montant de 20fr, à l'élévation au cimetière de Fouesnant, d'un lec'h à la mémoire du barde poète Jos Parker.

Lors de la session du conseil général du 20 mai 1925, il fait voter une motion pour le retour au scrutin d'arrondissement « *...J'ai voulu apporter au gouvernement une marque de confiance et de sympathie, dans un moment extrêmement difficile...Des opérations sont engagées au Maroc avec les problèmes financiers...Le gouvernement de M.Painlevé mérite notre sympathie...Je suis respectueux de la personnalité de M. Herriot, mais je vous demande de vous associer à moi, en votant l'adresse de sympathie à M. Painlevé* »

A la séance du conseil municipal du 29 novembre 1925 « *Invite instamment M. Bénac Conseiller général de Fouesnant, à saisir toutes occasions utiles, pour intervenir énergiquement au sein de l'assemblée départementale, en accord avec ses collègues des cantons de Quimper, Concarneau, M. Le Hars et Bouilloux Laffont en vue de la réalisation de ce vœu* » (Réalisation dans le plus bref délai de la construction d'un chemin de fer départemental de Quimper à Concarneau par Bénodet et Fouesnant)

A la session de septembre 1926 du conseil Général il intervient auprès du préfet du Finistère, afin de régler l'extraction de sable entre Cap Coz et Beg Meil. Il s'indigne des abus : 600 bateaux de sable sont enlevés entre Cap Coz et Beg meil, soit 1000t, au lieu des 20t autorisées et transforment les plages en chantiers et dépôt de sable ! Les entrepreneurs vendent 18 à 20fr la tonne de sable, alors qu'ils ne versent qu'un franc à l'état.

Suite à cette intervention, le Préfet interdit les extractions durant la saison balnéaire et rappelle que les extractions sont interdites entre le Cap Coz et le phare, mais autorisées entre Moustierlin et le phare (sémaphore) et que les douaniers, gardes pêche et gendarmes ont un devoir de surveillance.

A la session de mai 1927 du conseil Général, un vœu de M. Bénac « *Demande instamment à M. le Président du conseil et au Ministre de l'agriculture de retirer le projet de loi N° 4186 dans une disposition visant à l'aliénation des dunes de Beg Meil* » (le projet de loi de la chambre des députés, avait pour but de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'état par la vente de ces biens). Les dunes sont classées dans le domaine forestier, par un transfert de l'état suite à l'intervention de Louis Hémon et du préfet Collignon.

L'aliénation a été votée par les députés, mais sous réserves du maintien de l'état boisé, en dehors des routes et constructions, donnant partiellement raison à la demande du conseil général.

Lors de la session de septembre 1927 il obtient qu'une plaque de marbre portant le nom d'Albert Louppe, Président du conseil Général récemment décédé, soit posée sur le mur de la salle des délibérations.

A la session d'octobre 1928 du conseil général, il s'oppose au vœu du conseil concernant la laïcité dont voici la teneur « *Fermement attaché aux lois de la laïcité décide à s'opposer à toute mesure qui y porterait atteinte, demande au gouvernement la disjonction ou mieux le retrait des articles 70 et 71 du projet de loi des finances* »

Lors de la session de mai 1930 un vœu du conseil général émis par M. Bénac, concerne la liaison téléphonique du sémaphore de Beg Meil. Voici le vœu de M. Bénac « *Le conseil général demande instamment à Monsieur le Ministre de la marine, que le service téléphonique, installé depuis plus de 20 ans au sémaphore de Beg Meil, continu d'être assuré par les guetteurs sémaphoriques* »

La commission des travaux publics émet cet avis initié par M. Bénac :

« Depuis 20 ans une cabine téléphonique publique est installée au sémaphore de Beg Meil où les guetteurs sont en outre en charge d'un petit central téléphonique desservant 4 abonnés, reliés comme la commune au bureau de Fouesnant. Le Ministre de la marine vient de décider que le service téléphonique serait supprimé le 1^{er} février 1930 et reporté au 1^{er} juin, sur réclamation énergique du conseil municipal de Fouesnant ». « Cette commune, fait valoir en effet que la suppression envisagée, causerait un préjudice bien réel aux nombreux touristes qui passent à Beg Meil et aux baigneurs qui viennent y villégiaturer. Il n'est en rien justifié par les besoins du service, car les guetteurs du sémaphore de Beg Meil, n'ont vraiment rien de mieux à faire que d'assurer le service téléphonique et télégraphique dont ils ont la charge »

En 1930 il est élu maire de Fouesnant, suite à la démission de Corentin Kéroulin, mais il refuse le poste et c'est Pierre Héloret qui est élu à sa place.

A la session de septembre 1930 il intervient auprès du Préfet, suite à la protestation du Maire de la Forêt Fouesnant, concernant les extractions de sable dans la baie et dans la plage de Kerleven. *« Suite à ma demande d'il y a 2 ans il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures pour écarter de nos plages les excavateurs...qui peuvent trouver du sable du côté de Trévignon des grèves où on peut tirer le sable sans inconvénient... le sable extrait pour les routes et pour la fabrication du béton.. »*

En 1931 il fait un don de 100.000frs. au bureau de bienfaisance de la commune pour les bourses d'études et en 1932, il fait un don d'une rente de 4000frs. par an pour subvenir aux frais de scolarité des enfants pauvres de la commune. Pour pouvoir gérer et distribuer cet argent le conseil municipal décide de créer la fondation «Jean Bénac» du nom du fils d'André Bénac décédé à la guerre 14/18. Le solde de cette rente sera versé au bureau d'aide sociale de la commune en 1971.

Toujours en 1931, au conseil général, il propose la création d'une commission d'étude pour l'équipement des hameaux et villages en eau potable.

En 1932 lors de la session de septembre du conseil général il demande une étude sur la défense des côtes contre l'avance de la mer *« Sur la dune de Moustierlin, des améliorations inespérées ont été la conséquence d'un travail d'apparence simple, dirigé par les ponts et chaussées. Je suis persuadé qu'une étude identique, intéressante et complète, peut être étendue à tout le littoral. Près de Moustierlin, près de 80ha marécageux auraient ainsi des chances d'être récupérés. On a extrait des millions de mètres cubes de sable dans les plages de Beg Meil, un peu partout les dunes s'effondrent chaque jour du fait d'extractions analogues, qu'il serait grand temps d'interdire »*

En 1932 il est président du conseil de perfectionnement de l'école de Bréhoulou et à ce titre intervient pour la nomination de Jean Kienlen comme professeur puis directeur de l'école

En 1934 il ne se représente pas à l'élection de conseiller général et soutient Jean Louis Yvonnou de Bénodet, qui sera élu.

En 1935 il sera élu pour la dernière fois conseiller municipal.

En 1936 il n'est pas réélu.

SON IMPLICATION DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE SUR LE CANTON DE FOUESNANT :

En 1891, associé à d'autres investisseurs il crée « *la compagnie des vapeurs de Beg-Meil* » ; « le dragon » assure la liaison Concarneau-Beg-Meil par mer, en correspondance avec le chemin de fer. L'affaire n'est pas très rentable et est très vite abandonnée.

Financièrement par l'intermédiaire de la compagnie de chemin de fer d'Orléans, il aide la famille Duppont à la création de « *la nouvelle compagnie de navigation de Concarneau* » qui relance la ligne. « Le Léna » est acheté à Paris, qui jusque là assurait la navigation sur la Seine. Pascal Lozivit dit « Le Pilote » en est le capitaine. L'inauguration a lieu le 7 juin 1895, avec la traversée Concarneau-Beg-Meil, déjeuner à Beg-Meil concocté par les hôteliers, sieste, puis retour à Concarneau avec l'aubade de la musique scolaire au départ de Beg-Meil. Le service fut assuré jusqu'en 1897 où l'activité fut reprise par M. Deyrolles.

Propriétaire de l'ancienne ferme Nicot à la pointe de Mousterlin (camping et ferme du grand large actuellement) il fait de très importants travaux de protection contre la mer (pour 50.000frs.).

En 1914 il intervient auprès du préfet, dans un courrier, où il préconise certains travaux à Mousterlin, tel que la réfection de la cale et aussi, surtout l'obturation d'une partie de la dune, coté ouest, afin d'empêcher la mer de pénétrer dans les marais, et permettre la reconstitution de cette dune, voire même de gagner sur la mer ce qui permettrait d'augmenter la surface des cultures. Il propose même de faire l'avance des frais pour les travaux.

En 1920 il réitère sa demande, de mise en culture de ces marais.

A sa demande le chemin rural de Port ar Menech (chemin des oiseaux) à Beg Meil est classé dans le réseau vicinal, lors du conseil municipal du 17 juin 1926.

En 1922 lors de la session du 22 septembre du Conseil Général, il intervient contre la suppression du juge de paix à Fouesnant, et obtient le maintien et la nomination d'un nouveau juge de paix.

En 1924, il s'oppose « à tous projets d'aménagement des dunes de Cap Coz qui tiendrait à diminuer ou empêcher la circulation sur les grèves du littoral », mais il approuve le projet de chemin public. Ce projet d'aménagement des dunes ne verra pas le jour.



André Bénac et ses ingénieurs à la sortie de la buse de l'aqueduc de Mousterlin en 1937

Lors de la session du 27 mai 1924 du Conseil Général, où M. Bénac était Vice-Président, le Conseil vote un crédit de 150 000frs pour la réalisation d'une digue de protection des dunes de Moustierlin, qui permettrait de récupérer et mettre en culture des terres soustraites à la mer. Le Conseil Général propose la concession à la mairie de Fouesnant et à défaut la concession pourrait être accordée à un groupement de propriétaires intéressés. Cette décision a sans doute motivé la demande de M. Bénac d'août 1924.

Toujours à la session d'août 1924 du conseil général, il est nommé au comité d'exploitation de l'école de Bréhoulou, et deviendra Président du conseil de perfectionnement de l'école.

Il soutient M. Bouilloux-Lafont, pour l'amélioration de la distribution du courrier sur la ligne Quimper, La Forêt-Fouesnant, Fouesnant, Bénodet. Celui-ci ne part de Quimper que le soir à 16h pour n'être distribué que le lendemain. Ils souhaitent un bouclage par les autos postales privées. En 1925 il réitère sa demande de service postal d'hiver pour une distribution le soir

En août 1924 il sollicite la concession des marais de Fouesnant (Moustierlin et Beg-Meil) sur 128 hectares, dans un courrier adressé au Préfet. Suite à cela une enquête publique sur la concession des marais, est ouverte en mairie au mois de novembre. A la conclusion de cette enquête publique le conseil municipal donne un avis favorable. Le ministre des travaux publics, en août 1925, donne, lui aussi un avis favorable et le Préfet en février 1926, donne son accord à la concession de ces marais à M. Bénac. La signature de l'acte de concession a lieu le 28 septembre et approuvé par le Président du conseil des ministres le 20 décembre 1926.

Les travaux débiteront en avril 1927, par la construction de digues et se poursuivront en 1928. En 1929 seront construits l'aqueduc et les vannes. Les travaux seront terminés en 1931, pour un montant total de 361.124frs, exécutés sous le contrôle du service des ponts et chaussées. Le prix de la concession s'élevait à 8720frs



La visite du chantier de l'aqueduc, de l'écluse et de la digue à Moustierlin par André Bénac et ses ingénieurs en 1935. Au fond la dune, la plage et les marais

A la session d'avril 1925 du conseil général, André Bénac s'inquiète des risques de difficultés d'approvisionnement en électricité, suite à la dissolution du syndicat du canton Il propose un plan pour l'ensemble du département, et la réalisation du projet d'usine marémotrice de l'Aberwrac'h.

En 1925, pour la construction de la première vedette Jeanne Yvonne, par Jos Caradec, qui doit assurer la liaison Concarneau Beg Meil, il octroie discrètement une aide financière.

En 1928, une autre enquête publique, concernant les dunes de Moustierlin à Beg-Meil, que M. Bénac voulait avoir en concession, fut perçue par une grande partie de la population, comme une spoliation du bien public. Suite à une pétition signée par 73 riverains dont des hôteliers Begmellois, la demande de concession est retirée.

C'est lui qui fit venir d'Arcachon les premiers oyats plantés sur les dunes de Moustierlin.

Ardent défenseur de la ligne de chemin de fer du 3^{ème} réseau, reliant Quimper, Concarneau, Fouesnant, Beg Meil et Bénodet, en tant que responsable de la compagnie d'Orléans, il fait construire à Kérougué une maison, destinée à être la gare de Fouesnant. Maison qui sera vendue plus tard, le projet de chemin de fer étant abandonné.

Il est opposé à la mise en gestion du réseau de chemin de fer local en régie, lors de la discussion au conseil général.

Ses idées modernistes, Albert Le Bail nous en fait part dans son livre sur le Finistère Agricole en 1925, où il cite à propos de l'utilisation du fumier à sa ferme de Kérangrimen " *Le*

mieux serait, comme nous l'avons vu dans quelques fermes, chez M. Bénac à Fouesnant, notamment, de disposer le fumier sous un abri qui le protégeait de la pluie, qui entraîne les principes fertilisants et, du soleil qui les fait s'évaporer ".



depuis la croix de Kerberien, et objet de questions quant à l'autorisation de ce transfert. Remplacé par un calvaire plus simple dans le lieu d'origine.

Beaucoup de jeunes gens de Fouesnant qui devaient être incorporés dans l'armée de terre, ont vu, suite à une intervention de Pierre Héloret le Maire de Fouesnant, auprès d'André Bénac, leur incorporation dans la marine ou dans les douanes.

Il était fréquent qu'il favorise discrètement et financièrement certains projets privés. Il fera même un don d'un lopin de terre à Mme Caradec dite « Marie Lamour » à Kérambigorn où fut construit une cabane pour qu'elle puisse avoir un toit.

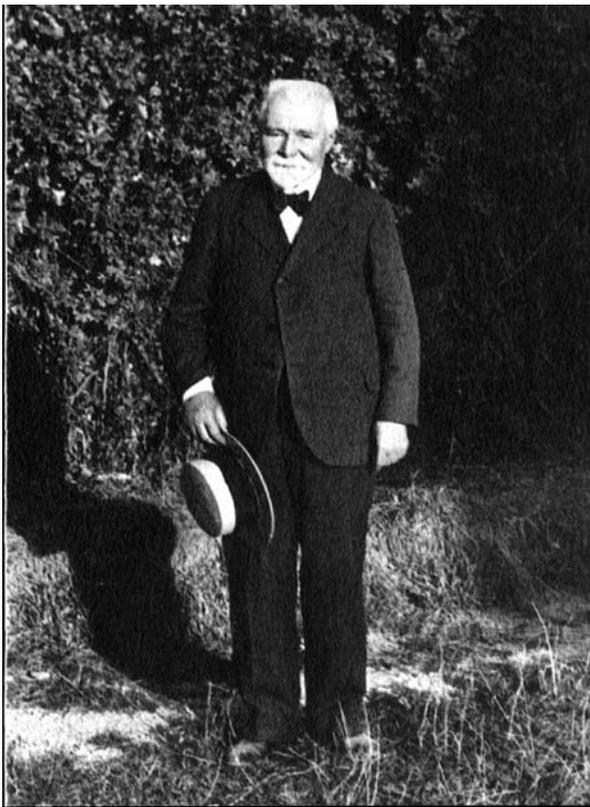
A Fouesnant comme dans les entreprises où il était administrateur, il intervenait fréquemment à la demande des personnes parfois pauvres et cela dans la plus grande discrétion, ce qui lui valait d'être reconnu et apprécié.

SES DEUX PRINCIPALES DECLARATIONS:

Parlant de son activité et de ses sensibilités, il disait de ses ouvriers « *Ils savent que je les aime et que je cherche par tous les moyens à améliorer leur sort parce que je suis, moi aussi, un fils d'ouvrier...j'ai toujours porté mes regards sur les humbles et les déshérités* ».

D'autre part il déclarait « *j'ai été comblé de récompenses ; tout cela ne vaut pas la conscience que j'ai d'avoir rempli mon devoir envers la république, envers mon pays ; et surtout cela ne vaut pas le témoignage de confiance, d'affection et de reconnaissance dont j'ai été l'objet de la part des amis qui m'ont constamment soutenu et encouragé et à l'opinion desquels j'attache plus de prix qu'à toute distinction* »

Charles Malégarie disait de lui : « *il savait écouter, mais aussi se faire entendre...son éloquence plaisait par la sobriété et la limpidité de ses réponses...sa mémoire était prodigieuse...son talent de conduite d'une assemblée était admiré...son intelligence des hommes et des choses il l'avait acquise par la conversation, son outil majeur d'analyse, l'observation du langage, des gestes et des attitudes* »



André Bénac en 1936, un an avant son décès

SES DISTINCTIONS :

En reconnaissance des services qu'il avait rendus à la République, le Gouvernement l'avait nommé au conseil de l'Ordre et l'éleva à la dignité de Grand croix de la légion d'honneur (1933).

Membre du conseil de l'ordre de la légion d'honneur et commandeur de la légion d'Honneur

Maître de requêtes au conseil d'état

Directeur général honoraire du ministère des finances.

LES PERSONNALITES OU'IL FIT VENIR A FOUESNANT :

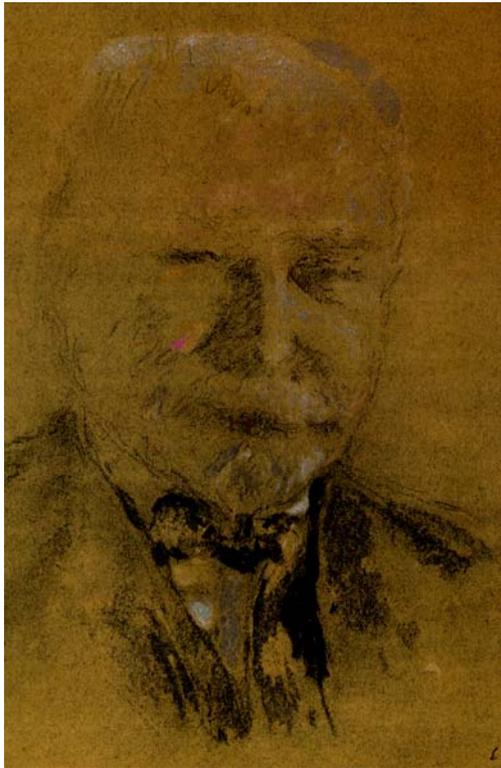
Parmi les personnalités, tant politiques qu'artistiques on peut citer : Maginot qui était son filleul, Clémenceau, qui, lors de sa venue et à son arrivée par Bénodet, avait souhaité la présence de marins à l'accostage.

La comédie française, dont les artistes durant leur séjour, donnaient des représentations au grand hôtel, Eugène Ionesco, Rénaldo Hann dont les parents étaient des amis de la famille, comme Marcel Proust, Georges Leygues, alors ministre. Le philosophe Gabriel Marcel. Le Khédive d’Egypte.

Il fit également venir le Docteur Guyon, médecin du Tsar de Russie, qui acquit le domaine de Bot Conan et y construisit le château que nous connaissons actuellement. Anatole Le Braz venait lui rendre de nombreuses visites.

Les visiteurs étaient reçus dans la propriété de Ker-Aël, au chemin creux à Beg Meil, qu’il réservait pour ces réceptions.

Une rue porte son nom dans sa commune de naissance à La Réole, dans le département de la Gironde



*Portrait réalisé par Edouard
Vuillard lors de la remise de la
médaille*

Le peintre Edouard Vuillard, a fait le portrait d’André Bénac, œuvre référencé dans les descriptifs des grandes galeries internationales. Portrait qu’il a offert à André Bénac lors de la remise de la grand croix de la légion d’Honneur en 1933.

Remerciements à Madame Rollin et à Monsieur Louis Caudrelier.

Jean René Canévet le 14 novembre 2004